Economie publique et du bien commun

Infos pratiques

- **ECTS** : 3.0
- **Nombre d'heures** : 24.0
- **Niveau d'étude** : BAC +4
- **Période de l'année** : Enseignement septième semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Cours magistral
- **Ouvert aux étudiants en échange** : Oui
- **Composante** : Sciences sociales et administration
- **Code ELP** : 5H7SA001

Présentation

Le cours propose une analyse économique institutionnaliste des transformations récentes de l'Etat et de l'action publique et de la capacité de l'Etat et des autorités publiques à servir le bien commun dans ce nouveau cadre et avec ces nouveaux instruments. Après un retour critique sur les analyses de l'économie publique traditionnelle, il s'intéresse aux mutations des modes de régulation publique et de la gouvernance publique et à la façon dont elles sont appréhendées par l'analyse économique. Différentes questions sont ainsi abordées, notamment : les limites du marché, les frontières de l'action publique, les changements dans la relation entre Etat et marché(s), les nouveaux modes de régulation et de coproduction des politiques publiques et du bien commun, les relations entre intérêt public et intérêts privés, les institutions de gouvernance du collectif, du commun et des communs. Dans une perspective d'économie appliquée, le cours est illustré par une série d'exemples concrets.

Objectifs

L'objectif du cours est que les étudiant.e.s apprennent à appliquer les instruments et concepts d'économie publique aux sujets sociétaux pertinents en lien avec les problématiques de l'action publique. Pour les étudiant.e.s souhaitant s'orienter vers les parcours « pro » du master, il est de contribuer à leur formation de futur.e.s décideur.se.s du secteur public. Pour les étudiant.e.s du parcours recherche, l'objectif est d'acquérir les instruments analytiques et méthodologiques indispensables à la compréhension des modes de régulation économique et sociale caractérisant l'environnement contemporain et impliquant la puissance publique.

Évaluation

Pour les deux sessions, épreuve sur table (deux heures), portant sur une/des question(s) de réflexion et de connaissances et/ou une analyse de document(s). La note de l'examen représente 100% de la note finale.

Pré-requis nécessaires

Fondamentaux en sciences économiques et sociales.

Compétences visées

Maîtriser les concepts-clés de l'économie publique et de l'économie institutionnaliste dans le domaine de la gouvernance publique et de l'action publique ; comprendre et analyser les principaux dispositifs de régulation publique et interpréter leurs effets économiques et sociaux.

Bibliographie

Différents articles scientifiques (bibliographie fournie au cours des séances)

Ressources pédagogiques

Des articles scientifiques et/ou des propositions de lectures complémentaires seront fournis en cours.

Contact(s)

> Sophie Harnay

Responsable pédagogique
sharnay@parisnanterre.fr